Facture N° 231501396 du 19/06/2023

VitalAire

VITALAIRE - FLOIRAC 11 avenue des Mondaults

33270 FLOIRAC Tél.: 0969 369 008

N° Identifiant: 332600014

/70000854 Code payeur : 7307000066

Code client: 0987209371

MMC PRAECONIS **6 RUE PAUL MOREL**

70006 VESOUL CEDEX

BP 80283

Patient: VERSCHUEREN YVAN

CHEZ Mme LAUBER

3 RUE DU GENERAL DE GAULLE

24430 ANNESSE-ET-BEAULIEU

No S.S.: 1440624322066 29 Date de naissance: 26/06/1944 N° adhérent: 144062432206629

SERVICE COURRIER LE

= 7 AOUT 2023

Désignation

Quantité

P.U. Total LPPR TTC

Unitaire

Commande N° 0010423691 du 21/07/2017 pour VERSCHUEREN YVAN - 24430 ANNESSE-ET-BEAULIEU

F09.TL1 PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1 Période du 19/05/2023 au 08/06/2023 soit 3 Semaine(s) Prestation

5,19

15,58

H.T.

20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15,58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO):

Part complémentaire : (RC

46,74 28,04

18,70 / Dép 0,00):

18,70

Taux Prestations Ventes **Transports**

Frais

TVA

3,12

Total T.T.C. 18,70

Total

20,00

15,58

15,58

3,12

18,70

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

CS 70588

VitalAire Centre de Gestion

13594 Aix en Provence cedex 3

MMC PRAECONIS

Numéro:

231501396

Agence:

766

Client:

7307000066

Date:

19/06/2023

Montant (EUR) : [

18,70

Net à payer :

18,70 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 16/07/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773 VITALAIRE S.A., S.A. au capital de 6.821.760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341

Page 1(1)

ACTIONS OPTIONS ASSOCIÉES OUTILS

Options de filtre

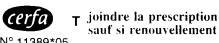
Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux

Payeur 7206000811 CPAM DE LA DORDOGNE Numéro facture Année facture 2023 231501395 Fac group Fac/Pt DtEch Dev TTx Taux change Mont, nt devises FACTMVX 190623 160723 EUR 28.04 D 01 1.000000 RNOEMIE 210623 160723 EUR 01 1.000000 28.04 C

SERVICE COLIBRITY LE

MODIFIER

ARS215/B1 AirLiquide Santé Domicile VitalAire



feuille de soins pharmacien ou fournisseur

Duplicata

numéro de facture (facultatif)

231501395

	PERSONNE RECEVANT Ios SOINS at ASSIDE(E)					
Page 1(1)	Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre					
11 11309 03	Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale					

19062023

	PERSONNE I						
PERSONNE RECEVANT Is nom et prénom		et prénom" es		ment remplie p	ar le pharmacie	n ou le fourniss	eur)
(nom de famille (de naissance) suivi d			IN I VAIN				
numéro d'immatriculation	1440624322060		ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	29	1	 012410 de l' organisme de r	
date de naissance	26061944	in Āl		SERVICE	COURRIGE	us de l'ispense d'ava empur par le pharn	nce des frais
ASSURE(E) (à remplir si la per. nom et prénom (nom de famille (de naissance) suivi a	VÉ	RSCHUERE	EN YVAN	= 7	AOUT 2023 le fo	urnisseur)	
numéro d'immatriculation			ll n n				000811
ADRESSE de L'ASSURE(E	· 'L'L'L' ()	<u></u>		المستحدث	-	9872	209371
CHEZ Mme LAUBER			- 244		E-ET-BEAUL		
IDENTIFICATION du PHA VITALAIRE - FLOIRAC	RMACIEN ou du FOU 76	1		IDENTIFIC	AHUN de la	STRUCTURE	<u> </u>
11 avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC							
PHARMACIEN REMPLACAN	VT						
nom et prénom			diama didika d				-
identifiant	332600014	1111		le coordination réseau de santé	n	n i i	L ;_ 1_
IDENTIFI	ICATION du PRESCR	IPTEUR et	de la STRU	JCTURE dai	ıs laquelle il e	xerce	
nom et prénom PHAM FAISE	AUX HUONG LIEN		raison soci	ale		- 	
identifiant	10100898336		n° de la str		I!		Г
CONDI	TIONS de PRISE en C	HARGE de		-	ANT les SOIN	TS	
date de la prescription médicale	09062022	date	e de l'accord	préalable (le ca	s échéant)	09062022	
X MALADIE (si exonération	ı du ticket modérateur, coch	iez une case de	e la ligne sui	vante)	SOINS dispen	sés au titre de l'a	art. L. 212-1
acte conforme au protocole AL	.D action de p	révention	autre			u verso : § précé indations importe	
•	-		-	ש-יים	<u>et</u> tes recomme	inaunons importi	
accident causé par un tiers	: non X ou	i _L date	<u>с Пс Пп</u>	արև՝ ДրДլ.	-11(Fe3)		
AT/MP	numéro	11 11 H U	-) II	ou	date		,r <u>12* (13; (</u> 2)
tarification détaillée	PRODUIT	S et PREST	ATIONS I	DELIVRES			
Commande N° 0010423691 du	21/07/2017		1				
Période du 19/05/2023 au 08/06/	` ,	TI 4 =					
1 PPC, apnée sommeil, télés Taux de prise en charge: 60.00	suivi (+112 h), forfait hebdo 9. 0 % LPPR unitaire :		<u> </u>				
	Total facturé :	28.04 EUF	₹ ==	Code LPPR :	1187880	වන්ව ව්යත්ව	ži
	2 2 2 2 2 2 2		=======	لليف يب	क एक≀दम[∏	യു പ്രവാ	e <u>r</u>
-7 7				વિક	produkse		3
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					_	apresolf.I	
·	= 1A 7 72 271111111			(16118)		er literari i vi	And
				Mantant total	facturá DO .	20.04	CUD.
	_ " " _ "		li	Montant total	lacture RO:	28,04	EUR
		PAIEME	ONT	_			
	MONTANT TOTAL en euros	<u> </u>		46,74			
l'assuré(e) n`a pas payé la part ol	oligatoire	X l'ass	suré(e) n'a pa	as payé la part	complémentaire		X
signature du pharmacien ou du fournisseur	f. led	ml	signatur l'assuré(impossibilité de signer



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
 - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),

- votre date de naissance,
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident.
 Ces renseignements doivent obligatoirement figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail/maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- · changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.